



NOTE DE PLAIDOYER : POUR UNE ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES SENSIBLE AUX CONFLITS ET PROMOTRICE DE PAIX EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de la République Centrafricaine
Juillet 2026



NOTE DE PLAIDOYER : POUR UNE ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES SENSIBLE AUX CONFLITS ET PROMOTRICE DE PAIX EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable de la République Centrafricaine

Juillet 2026

Photo : iStock

À PROPOS DE CETTE NOTE DE PLAIDOYER

Cette note a été écrite par Katharina SCHMIDT, conseillère politique en adaptation aux changements climatiques au sein du Réseau mondial de PNA, en collaboration avec les experts du cabinet Be Africa Consulting et Mariam AMOUDOU SIDI Catherine, chargée d'études en matière d'adaptation aux changements climatiques au sein du ministère de l'Environnement et du Développement durable de la République Centrafricaine. Les auteurs tiennent à exprimer leur sincère reconnaissance à l'ensemble des parties prenantes ayant pris part aux ateliers de consultation, dont les contributions ont été déterminantes pour l'élaboration et l'enrichissement du présent document.

À PROPOS DU RÉSEAU MONDIAL DE PNA

Le Réseau mondial de PNA a été créé en 2014 pour aider les pays en développement à faire progresser leurs processus de PNA et pour accélérer les efforts d'adaptation dans le monde. À cette fin, le Réseau facilite l'apprentissage et les échanges Sud-Sud entre pairs, soutient les actions sur la formulation et la mise en œuvre des PNA au niveau national, et génère, synthétise et partage les connaissances relatives au processus de PNA. Les membres du Réseau proviennent de plus de 170 pays et œuvrent à l'élaboration et à la mise en œuvre de Plans nationaux d'adaptation. Le Réseau a bénéficié du soutien financier de l'Allemagne, de l'Autriche, du Canada, des États-Unis, de l'Irlande, des Pays-Bas et du Royaume-Uni. Un soutien supplémentaire a été fourni par la Fondation ClimateWorks. Son Secrétariat est hébergé par l'Institut international du développement durable (IISD). Visitez le www.napglobalnetwork.org pour en savoir plus.



This project is undertaken with the financial support of:
Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :

Secretariat hosted by:
Secrétariat hébergé par :



Contexte

Depuis de nombreuses années, les changements climatiques ont constitué un défi majeur pour les populations locales de la République Centrafricaine (RCA), exacerbant l'insécurité alimentaire, la raréfaction des ressources naturelles et les tensions sociales. Par exemple, l'agriculture étant dépendante des précipitations, la variabilité des saisons des pluies perturbe les calendriers agricoles, rendant plus difficiles les cultures vivrières (manioc, maïs, etc.), maraîchères et de rente, tandis que les sécheresses sont de plus en plus longues. Ces conditions ont poussé les éleveurs transhumants à chercher de nouvelles terres, ce qui peut provoquer des tensions avec les agriculteurs locaux (Comité international de la Croix-Rouge, 2021 ; Institut international de recherche sur la paix de Stockholm et Institut norvégien des affaires internationales, 2024).

En parallèle, certaines régions, notamment les milieux urbains et péri-urbains, subissent des inondations soudaines qui détruisent les champs et les habitations. Ces phénomènes ont aggravé la pauvreté et rendu la vie encore plus difficile pour les communautés rurales (Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, 2023a). Les phénomènes climatiques extrêmes tels que les sécheresses et les inondations aggravent la concurrence pour l'accès aux ressources et alimentent des conflits entre communautés – d'autant plus que près de 70 % de la population dépend de l'agriculture pluviale (Banque mondiale, 2023).

En même temps, la fragilité et les conflits généralisés augmentent les vulnérabilités aux risques climatiques. Dans le contexte de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2024–2028) et d'un nouveau plan national d'adaptation complet (PNA2), il est essentiel que les interactions entre les changements climatiques et l'insécurité soient prises en compte par les autorités.

En 2022, la RCA a soumis son premier Plan National d'Adaptation (PNA1), qui identifie six secteurs prioritaires : agriculture, gestion de l'eau, santé, énergie, forêts et habitat. Ce plan s'inscrit dans une dynamique de développement post-conflit, mais fait encore peu de place à l'intégration systématique du lien climat-conflits dans ses orientations, alors même que l'intensification des aléas climatiques continue de perturber les efforts de consolidation de la paix et de redressement socio-économique.

Cette note de plaidoyer vise à sensibiliser et à impliquer les décideurs politiques nationaux en ce qui concerne la relation complexe entre changements climatiques, conflits locaux et besoins d'adaptation. Elle propose des recommandations précises pour intégrer la prévention des conflits et la consolidation de la paix dans la stratégie nationale d'adaptation, notamment dans la révision du PNA. Le public cible comprend les ministères concernés (environnement, eaux et forêts, hydraulique, agriculture, élevage, aménagement du territoire, sécurité) ainsi que les partenaires techniques et financiers et les acteurs de la société civile engagés dans les domaines climatiques et de paix.

Cette démarche s'appuie sur deux consultations locales relatives à l'évaluation des risques qui ont été menées auprès des communautés de Damara et Landja-Mboko, les 30 juin et 1er juillet 2025 respectivement. Ces ateliers ont utilisé plusieurs méthodologies participatives – discussions de groupe, chronologie des conflits et arbre des conflits – qui sont proposées dans la note d'orientation publiée en 2023 par le Réseau mondial de PNA qui s'intitule *Paix, conflits et processus de plans*

nationaux d'adaptation. Ils ont permis de recueillir des retours sur les expériences, les défis rencontrés et les bonnes pratiques qui ont servi de fondation à ce plaidoyer.

Le lien climat-conflits dans les zones rurales de la RCA : un enjeu central

Les communautés à Damara et Landja-Mboko(Mboko) sont fortement touchées par les aléas liés aux changements climatiques : hausse des températures, allongement des périodes de sécheresse, irrégularité des précipitations, vents violents, tornades et inondations. Ces phénomènes frappent régulièrement les zones cultivées et les habitats.

Les agriculteurs peinent à travailler longtemps sous une chaleur croissante (plus de 35 °C dans des conditions chaudes ou plus de 40 °C dans des conditions très chaudes), ce qui réduit alors les rendements. Les éleveurs subissent une mortalité accrue de leurs troupeaux, notamment chez les veaux, qui sont particulièrement sensibles aux températures élevées. La prolifération des moustiques liée à ces changements accroît aussi la prévalence du paludisme, maladie particulièrement létale chez les enfants qui demeure l'une de leurs principales causes de mortalité dans les régions tropicales (Institut Pasteur, 2022). Ces phénomènes entraînent un tarissement des cours d'eau, une baisse de l'humidité des sols et une perte de biodiversité, débouchant sur une baisse des activités agro-sylvo-pastorales.

Les crises politico-militaires combinées aux effets des changements climatiques ont poussé de nombreuses personnes à s'installer dans les villes. Cela entraîne une surexploitation des ressources naturelles, la sédentarisation, la pauvreté, des maladies et la discrimination (Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, 2023a). La raréfaction des ressources naturelles comme l'eau ou la terre aggrave les tensions communautaires, qui peuvent déboucher sur des conflits. Dans un contexte où l'État n'est pas souvent représenté pour gérer ces tensions ou fournir des solutions durables, ces tensions peuvent facilement dégénérer en violences (Banque mondiale, 2024).

Les éleveurs se voient contraints à la transhumance dans des zones forestières à la recherche d'eau et de pâturages pour leur bétail. Cette situation les expose ainsi que leur bétail à l'insécurité. Le trajet de la transhumance n'est pas sans conséquence sur les activités agricoles, entraînant aussi et souvent des conflits avec les agriculteurs. Le passage des bœufs dans ces forêts a également contribué à la dégradation des écosystèmes.

La baisse de la production agro-pastorale due à l'insécurité ou aux conflits ainsi que les maladies climato-sensibles rendent vulnérables les éleveurs et les agriculteurs (notamment les jeunes et les femmes). Ces derniers se réorientent vers l'exploitation du bois de chauffe et du charbon de bois, ce qui amplifie la dégradation des forêts et les place dans une autre situation de conflits d'usage autour de ces ressources.

De par sa situation de zone frontalière entre la RCA et la République démocratique du Congo (ville de Zongo), les participants des ateliers ont confirmé que la localité de Landja-Mboko, située dans le 9^{ème} arrondissement de Bangui, accueille souvent des populations réfugiées et déplacées internes qui sont confrontées à des problèmes d'accès aux terres de cultures ainsi qu'aux zones de pêche. À Damara,

les femmes qui diversifiaient leurs sources de revenus par la vente de poissons d'eau douce ont abandonné cette activité pour se positionner dans la filière bois énergie, car ces poissons se faisaient de plus en plus rares en raison de la baisse du niveau ou du tarissement de certains cours d'eau.

Ces dynamiques montrent qu'il est urgent pour la politique nationale de mieux comprendre comment les changements climatiques ont influencé les conflits et comment des stratégies d'adaptation pourraient favoriser une paix durable en tenant compte de ces changements.

Impacts des changements climatiques sur les dynamiques de conflit : illustrations concrètes

Les impacts des changements climatiques modifient et amplifient les dynamiques locales de conflit, en particulier autour de l'accès aux ressources naturelles essentielles pour les moyens de subsistance des communautés.

Accès aux ressources et conflits fonciers

Le tarissement ou la baisse du niveau de certains cours d'eau et la dégradation des terres exacerbent les tensions entre agriculteurs, éleveurs et nouveaux arrivants déplacés par les crises politiques et climatiques. Ces derniers rencontrent fréquemment des difficultés à accéder aux terres agricoles et aux cours d'eau, souvent détenus par des clans autochtones. Par ailleurs, l'extension non concertée de la ville de Bangui, combinée aux inondations récurrentes dans les zones riveraines du fleuve Oubangui, a entraîné un surpeuplement de certaines localités. Le morcellement des terres pour l'urbanisation, sans consultation préalable des occupants traditionnels, a provoqué la dépossession des populations autochtones de leur patrimoine.

Le conflit foncier observé dans cette région trouve ses origines dans plusieurs lacunes majeures : l'absence d'un plan d'aménagement du territoire cohérent, le défaut de reconnaissance juridique des droits des propriétaires traditionnels, et l'insuffisance d'un cadre de développement local adapté. Ces carences institutionnelles ont engendré des répercussions profondes : disparition progressive des terres cultivables, multiplication des affrontements entre agriculteurs et éleveurs, chute des rendements agricoles, expropriation des populations locales, aggravation de l'insécurité alimentaire et intensification de la déforestation en réponse à la baisse de la production. Ce phénomène, loin d'être résolu, continue de se transformer sous l'effet des pressions démographiques croissantes et des bouleversements climatiques.

Déforestation et conflits entre agriculteurs et éleveurs

Face à la diminution des revenus agricoles, notamment chez les jeunes et les femmes, une part importante des populations se tourne vers l'exploitation du bois énergie (bois de chauffe et charbon), contribuant ainsi à la dégradation accélérée des forêts. La pression démographique et la recherche de nouvelles terres cultivables, notamment dans les zones forestières, renforcent cette tendance. Cette déforestation dégrade la résilience écologique, aggravant les effets du réchauffement climatique que sont les sécheresses prolongées, la dégradation des sols, les inondations, les vents violents et la variabilité pluviométrique.

Les causes principales du conflit entre agriculteurs et éleveurs incluent la sécheresse, les inondations, la pression démographique, la déforestation, la raréfaction des ressources naturelles, le non-respect des couloirs de transhumance et la baisse des revenus. Ces facteurs entraînent une érosion de la cohésion sociale, le déplacement des éleveurs, une pénurie de viande, un recul de la production agricole et une insécurité alimentaire. Les malentendus sont fréquents, surtout entre les jeunes agriculteurs et les éleveurs qui contestent l'exploitation exclusive du bois énergie. Pour les agriculteurs, le bois énergie est une ressource légitime, tandis que des éleveurs, contraints par la perte de leur bétail et l'absence de terres agricoles, y recourent également, aggravant les tensions.

Par ailleurs, l'absence de contrôle forestier effectif alimente l'exploitation clandestine du bois, tandis que les paysans sont parfois assujettis à des taxes illégales pour le transport du bois de chauffe, alimentant un sentiment d'injustice.

Transhumance et compétition pour les pâturages

La variation des régimes de précipitation pousse les éleveurs à emprunter des routes de transhumance inédites qui traversent parfois des terres agricoles, occasionnant des conflits directs, des destructions de cultures et parfois des violences armées. La dégradation des pâturages, l'assèchement des sources d'eau, le vol de bétail, les feux de brousse et le non-respect des couloirs dédiés sont des facteurs aggravants.

Les modes d'élevage saisonnier traditionnel ne sont plus respectés ; les nouveaux itinéraires créés dans les forêts augmentent la pression sur les ressources. La présence de groupes armés et les exactions liées à la sécurité des troupeaux ont provoqué la mort d'hommes et fragilisé la cohésion sociale. Ces conflits entraînent également une pénurie des produits alimentaires essentiels.

Les comités locaux de paix peinent à faire face à ces défis en l'absence d'un renforcement institutionnel significatif. La restauration de l'autorité de l'État, notamment par le déploiement des forces de défense et de sécurité et le processus national de réconciliation démarré après les crises de 2013, contribue toutefois à une tendance à la baisse relative de ces tensions.

Enfin, la convergence de ces facteurs exacerbe la marginalisation des groupes vulnérables tels que les femmes, les jeunes et les peuples autochtones, augmentant les risques d'enclenchement de cycles conflictuels durables ainsi que la pérennisation de la pauvreté.

Gestion des conflits : défis, opportunités et besoins des communautés pour gérer les conflits

Les défis relatifs à la gestion des conflits sont liés à la faiblesse des dispositifs institutionnels, notamment les comités locaux de paix et les différents mécanismes sectoriels de gestion des conflits confrontés à des problèmes de financement. D'autres défis concernent l'absence d'un cadre de concertation entre les différents acteurs impliqués. Les communautés ont soulevé la difficulté du rapprochement des autorités administratives et locales, du secteur privé et d'autres intervenants dans un cadre de dialogue.

Les normes relatives à l'exploitation du bois énergie sont faibles ou inadaptées, tandis que le contrôle forestier (dialogue, communication, patrouilles et sanctions) reste marginal. Cette situation ouvre la porte à des pratiques informelles qui s'avèrent souvent destructrices des ressources et conflictuelles. Les collectivités locales disposent rarement de droits fonciers clairs, même pour l'habitat. Cette insécurité foncière accroît la vulnérabilité des ménages, empêche tout investissement durable et alimente les conflits d'accès à la terre. La méconnaissance des instruments de prévention et de gestion des conflits ainsi que ceux de la préservation de l'environnement et de lutte contre les changements climatiques vient s'ajouter à ces défis.

En même temps, il existe des opportunités et des prédispositions qui peuvent être mises en valeur, parmi lesquelles on peut citer :

- **Espaces verts à restaurer** : Bien que dégradés, de vastes espaces naturels pourraient être restaurés via des actions collectives et inclusives. Ce potentiel de régénération est une occasion unique d'associer différents groupes d'utilisateurs dans une démarche à la fois écologique et sociale, tout en renouant le dialogue.
- **Dynamisme de la jeunesse et des femmes** : La majorité de la population des localités concernées est jeune, avec une forte envie de s'impliquer dans des programmes de paix et d'adaptation. Cette énergie collective est une ressource précieuse pour initier ou soutenir des changements de pratique à l'échelle communautaire.
- **Reconnaissance des droits coutumiers** : Le maintien du droit d'usage coutumier sur les terres facilite la mobilisation et l'adhésion des populations rurales. Cette continuité culturelle est un levier pour créer des projets de gestion participative et pour assurer leur durabilité. Toutefois, le droit coutumier a des dispositions discriminatoires vis-à-vis des femmes. Une harmonisation du droit coutumier avec le code foncier s'impose.
- **Force du tissu associatif et institutionnel local** : De nombreuses organisations communautaires, structures de paix, chefferies traditionnelles, conseils de sages, leaders confessionnels et services techniques existent sur le terrain. Cette diversité favorise une approche multisectorielle et offre des possibilités de synergies lors de la mise en œuvre d'actions collectives.
- **Existence d'un mécanisme local de gestion des conflits** : Dans de nombreuses localités centrafricaines, il existe déjà des comités locaux de paix installés avec le soutien de partenaires comme la MINUSCA. Ces structures sont actives dans la médiation et la conciliation pour résoudre pacifiquement les différends communautaires autour des ressources naturelles, en s'appuyant sur le dialogue intercommunautaire. Leur présence offre une base institutionnelle solide pour intégrer la prise en compte des conflits liés aux changements climatiques dans leur mandat et renforcer la résilience locale.
- **Accès aux soutiens nationaux et internationaux** : Plusieurs ONG, bailleurs et institutions spécialisées peuvent accompagner ou financer l'action locale. Leur appui technique et financier est capital pour accélérer le renforcement des capacités et la réalisation de projets pilotes exemplaires.

Les différents défis soulevés par ces communautés, ainsi que les besoins et recommandations qu'elles ont formulés, peuvent promouvoir le cheminement vers une sauvegarde de la paix et un renforcement

de la résilience aux effets des changements climatiques. Cette note de plaidoyer vise à engager les décideurs politiques à prendre des mesures concrètes et conséquentes pour que les liens entre les conflits, la consolidation de la paix et les changements climatiques soient intégrés dans les prochaines échéances de révision des politiques climatiques en RCA, notamment celle de la Contribution Déterminée au niveau National (CDN) en cours et celle du PNA2 qui suivra l'année 2026.

Recommandations pour les parties prenantes

Les recommandations ci-après pourraient guider la marche vers une consolidation de la paix et une résilience face aux crises et aux effets des changements climatiques.

À l'endroit du Gouvernement (pouvoir exécutif) :

- **Créer une plateforme nationale multi-acteurs** : Un cadre de concertation, regroupant toutes les parties actives dans l'adaptation aux changements climatiques comme dans la consolidation de la paix, permettrait à tous d'avoir les mêmes informations relatives aux changements climatiques et aux stratégies d'adaptation sensibles aux conflits.
- **Sécuriser les couloirs de transhumance** : Poursuivre le déploiement des patrouilles des forces de défense et de sécurité en vue de lutter contre les ravisseurs de bétail et de membres des familles des éleveurs afin de pacifier et stabiliser les couloirs de transhumance. Cela suppose aussi de renforcer la concertation avec tous les acteurs concernés pour gérer la mobilité pastorale sans conflit.
- **Renforcer le rôle des autorités locales** : Accorder aux élus locaux, aux chefs de villages et aux responsables administratifs le droit d'intervenir en matière de gestion des ressources et de contrôle des activités de gestion des ressources naturelles. Permettre une réaction rapide en cas de pratiques abusives renforcerait la gouvernance et réduirait l'exploitation illicite et la méfiance des populations à l'endroit des autorités.
- **Instituer un fonds national** pour mobiliser les acteurs du secteur privé, les mécènes et d'autres intervenants en vue du renforcement des capacités des associations locales et communautaires dans le cadre d'une campagne de sensibilisation sur l'adaptation aux changements climatiques, les conflits et la consolidation de la paix.

Ministère en charge de l'Environnement et des Forêts :

- **Améliorer la réglementation sur l'exploitation du bois** : L'élaboration de règles claires et applicables localement à l'exploitation du bois de chauffe et du charbon limiterait les coupes anarchiques. Encadrer ce secteur permettrait d'allier l'adéquation des besoins, la préservation de l'environnement et l'équité économique pour tous les groupes sociaux impliqués.
- **Renforcer le contrôle** : Renforcer les capacités techniques et matérielles des agents forestiers environnementaux pour assurer le contrôle forestier, par exemple par une dotation en véhicules de patrouille et équipements en systèmes de surveillance de terrain pour répondre aux défis liés aux moyens matériels et aux équipements en système de surveillance.

- **Promouvoir le reboisement et les pépinières communautaires** : Les politiques de plantation d'arbres gagneraient à placer les communautés au centre de la création et gestion des pépinières. Un programme de reboisement bien suivi, impliquant les bénéficiaires dans la conduite des plantations, est un levier majeur pour restaurer les écosystèmes et offrir des services environnementaux capables de renforcer la cohésion sociale et la paix.
- **Vulgariser les pratiques d'agroforesterie et d'agroécologie** : Le recours aux meilleures pratiques agricoles et à des techniques alliant productivité et respect de l'environnement est une stratégie porteuse. Développer, avec et pour les populations, des programmes de reconversion des systèmes agricoles dangereux (par ex., l'abattis-brûlis) vers l'agroécologie réduirait fortement la dégradation forestière.

Ministère en charge de l'Élevage et de l'Agriculture :

- **Améliorer les conditions d'élevage** en construisant des pharmacies vétérinaires et des points d'eau dans les zones de transhumance pour éviter que l'absence ou le tarissement d'eau conduisent les éleveurs à changer d'itinéraire.
- **Réviser les couloirs de transhumance** dans la zone de Landja-Mboko (en tenant compte des enjeux de lotissements cadastraux en cours). Le projet d'extension du Grand Bangui avec les lotissements cadastraux a perturbé les couloirs.
- **Créer des activités génératrices de revenus** au profit des communautés vulnérables – par exemple le développement de l'apiculture, du petit élevage, d'ateliers de fabrication de foyers améliorés, du charbon écologique, d'ateliers de couture pour les filles et de mini-fabriques pour la transformation, la conservation et le conditionnement des produits agricoles.
- **Soutenir la modernisation et la mécanisation agricole** : Un appui substantiel à la mécanisation, à l'amélioration des intrants et à la gestion rationnelle des ressources en eau est essentiel. Cela accroîtra la sécurité alimentaire, réduira la pression sur les ressources naturelles et offrira des perspectives de développement local.

Ministère en charge de l'Administration du Territoire et de l'Urbanisme :

- **Développer et mettre en œuvre un plan d'aménagement** : Doter les villes d'un schéma directeur et les communes d'un plan d'aménagement du territoire pour réduire et éviter les conflits fonciers.
- **Assurer la distribution équitable aux membres des communautés** : Faciliter l'accès aux terres pour des personnes déplacées et assurer une sécurisation foncière aux occupants traditionnels.

Ministère en charge de l'Éducation et de l'Enseignement :

- **Former, sensibiliser et éduquer les jeunes sur les changements climatiques et la transition écologique** : Inclure dans le programme d'enseignement les changements climatiques et les grandes lignes des stratégies d'adaptation afin d'inculquer aux jeunes les bonnes pratiques en faveur de l'environnement et de la consolidation de la paix.

Autorités locales :

- **Renforcer le dialogue inter-acteurs au niveau local** : La mise en place de cadres de concertation entre les institutions publiques, les institutions privées et la société civile représente une opportunité clef d'atténuer la méfiance et d'améliorer la gestion concertée des ressources. L'absence actuelle de tels espaces nuit à la transparence, or leur création permettrait de dialoguer sur les usages, les besoins et les solutions au niveau local pour anticiper les tensions.
- **Renforcer les mécanismes locaux de gestion des conflits** : Renforcer, étendre et formaliser le rôle de ces comités par la mise en place ou l'opérationnalisation de cadres de dialogue, de type comité local de paix, de réconciliation et de gestion des ressources. Ces comités doivent assurer la représentation de toutes les parties concernées, concevoir des activités de sensibilisation, organiser des campagnes communautaires et coordonner des programmes locaux en lien avec la paix et l'adaptation climatique.
- **Renforcer les capacités locales par un soutien matériel, technique et financier** : Le développement de formations ciblées sur la gestion de la paix, l'agroécologie, la gestion durable des ressources et la préservation des écosystèmes est une priorité. Le financement et la formation pour lancer ou renforcer des activités génératrices de revenus compatibles avec la préservation des ressources (agroécologie, agroalimentaire, filières de reboisement, alternatives à la coupe de bois) sont fortement attendus pour réduire la pression sur les ressources naturelles et offrir de nouvelles opportunités à la jeunesse. Les communautés ont besoin d'outils agricoles, de systèmes d'irrigation, de fertilisants biologiques, de semences améliorées, de pépinières, d'équipements pour la pêche et l'élevage, d'équipements de transformation, de conservation et de conditionnement, mais aussi d'un accès au financement et à l'innovation technologique.
- **Créer des comités mixtes de sécurisation des couloirs de transhumance** : La gestion inclusive des couloirs de transhumance grâce à des comités locaux réunissant administration, agriculteurs, éleveurs et communautés pourrait répondre durablement aux conflits liés aux déplacements d'animaux. Ces structures auraient pour vocation d'anticiper les désaccords, de sécuriser les déplacements et de préserver l'accès équitable à l'eau et à la terre.

Secteur privé :

- **Créer des emplois et diversifier les activités** : Développer de nouveaux métiers et valoriser les filières locales, par exemple la fabrication de foyers améliorés certifiés ou homologués, la transformation agroalimentaire ou la production durable de charbon, offrirait des alternatives viables à la pression sur les ressources forestières. Cela pourrait aussi inclure ou faciliter la création de centres de formation aux métiers techniques.
- **Renforcer les capacités professionnelles** : La création de centres de formation à des métiers variés et adaptés au contexte local, comme la maçonnerie, la menuiserie, l'hôtellerie, la production horticole (pépiniériste) ou la transformation agricole, donnerait à la jeunesse et aux femmes des perspectives d'emploi. Diversifier les débouchés permettrait de répondre à la précarité structurelle et diminuerait la dépendance aux ressources naturelles.

Société civile :

- **Intensifier la sensibilisation** : Il est essentiel de mobiliser des ressources et d'organiser des campagnes de sensibilisation et d'information sur les changements climatiques, sur les politiques nationales (CDN, PNA, Stratégie nationale genre et changements climatiques, etc.) et sur les liens entre les pratiques locales et le climat. Une meilleure compréhension permettrait d'accroître la participation et la responsabilisation de tous. Développer des campagnes de sensibilisation ciblées auprès des agriculteurs, des éleveurs et des communautés est fondamental. Les approches participatives doivent recourir aux leaders locaux (jeunes, femmes, religieux) afin de donner de la crédibilité aux messages et d'assurer une appropriation durable des changements de comportement nécessaires face au climat.
- **Tirer parti des leçons apprises, du partage d'expériences et du transfert de technologie pour améliorer la résilience climatique des communautés et la résolution des conflits.**

Références

- Banque mondiale. (2023, le 16 novembre). *Banque mondiale : la réduction de la pauvreté en République centrafricaine passe par le renforcement de l'agriculture et de la résilience du système alimentaire*. <https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2023/11/16/boosting-agriculture-and-food-system-resilience-is-critical-for-reducing-poverty-in-the-central-african-republic>
- Banque mondiale. (2024). *République centrafricaine : Rapport national sur le climat et le développement*. <https://reliefweb.int/report/central-african-republic/republique-centrafricaine-rapport-national-sur-le-climat-et-le-developpement>
- Comité international de la Croix-Rouge. (2021). *Changement climatique en République centrafricaine : quelles menaces ?* <https://www.icrc.org/fr/document/republique-centrafricaine-menace-changement-climatique>
- Crawford, A., Hammill, A., et Tadjell, A. (2023). *Paix, conflits et processus de plans nationaux d'adaptation (PNA)*. Note d'orientation du Réseau mondial de PNA. Institut international du développement durable. <https://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2024/06/napgn-fr-2024-peace-conflict-nap.pdf>
- Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, et Institut norvégien des affaires internationales. (2024, octobre). *Climate, peace and security fact sheet: Central African Republic*. https://www.sipri.org/sites/default/files/2024-10/sipri-nupi_fact_sheet_car_281024.pdf
- Institut Pasteur. (2022). *Le paludisme et la mondialisation des maladies*. <https://www.pasteur.fr/fr/journal-recherche/dossiers/paludisme-mondialisation-maladies>
- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. (2023a). *Plaidoyer pour faire de l'adaptation aux changements climatiques une priorité nationale*.

NOTE DE PLAIDOYER : POUR UNE ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES SENSIBLE AUX CONFLITS ET PROMOTRICE DE PAIX EN RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. (2023b). *Stratégie nationale genre et changements climatiques de la République centrafricaine 2023–2030*.

<https://napglobalnetwork.org/wp-content/uploads/2023/11/napgn-fr-2023-strategie-nationale-genre-et-changements-climatique-de-la-republique-centraricaine.pdf>

Réseau mondial de PNA. (2024). *Construire la paix grâce au processus du plan national d'adaptation en République centrafricaine*. <https://napglobalnetwork.org/2023/02/paix-grace-au-plan-adaptation-republique-centrafricaine/>

